



Pommier / Poirier

N° 13
18/05/2017

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2017>

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Animateur filière
Emmanuelle MARCHESAN
FDGDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-
Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision
DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Ce qu'il faut retenir

Pommier - Poirier

- **Tavelure** : des projections d'ascospores sont encore possibles, le risque perdure pour les prochaines pluies.
- **Feu bactérien** : les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions va s'achever.
- **Carpocapse des pommes** : la période à risque élevé de pontes est en cours.
- **Psylle du poirier** : les éclosions sont en cours.
- **Cochenilles** : la migration des jeunes larves est en cours pour la cochenille rouge du poirier et débute pour le Pou de San José.
- **Acariens rouges** : à surveiller.
- **Metcalfa pruinosa** : les éclosions sont en cours.

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle Aquitaine
Pommier / Poirier - Edition
Sud Nouvelle-Aquitaine
N° 13 du 18/05/2017 »*



Pommier - Poirier

• Tavelure

De nouvelles sorties de taches liées aux contaminations engendrées par les pluies de fin avril-début mai ont été observées en ce début de semaine sur certaines parcelles.

D'après le modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®, les pluies qui sont intervenues au cours de ces 15 derniers jours ont engendré des contaminations sur la majorité des secteurs (Cf. tableau ci-après).

Des pluies orageuses ont débuté le 17 mai en fin de journée, un risque de contamination est en cours.

Contaminations enregistrées sur la période du 4 au 16 mai

	Stations Météo	Dates de contamination	Gravité*
47	Beaupuy	13/05 à 19h au 14/05 à 06h	Légère
		12/05 à 19h au 13/05 à 13h	Légère
		05/05 à 19h au 06/05 à 11h	Légère
	Béquin	13/05 à 19h au 14/05 à 06h	Légère
		10/05 à 20h au 12/05 à 04h	Grave
		09/05 à 19h au 10/05 à 10h	Légère
		05/05 à 21h au 06/05 à 12h	Légère
		04/05 à 19h au 05/05 à 06h	Légère
	Ste-Livrade-sur-Lot	13/05 à 13h au 14/05 à 06h	Légère
		12/05 à 21h au 13/05 à 07h	Légère
		11/05 à 02h au 12/05 à 04h	Assez Grave
		09/05 à 20h au 10/05 à 14h	Légère
05/05 à 22h au 06/05 à 07h		Légère	
24	Port-Ste-Foy	12/05 à 20h au 13/05 à 14h	Légère
33	Les Leves	14/05 à 20h au 15/05 à 06h	Légère
		13/05 à 22h au 14/05 à 09h	Légère
		13/05 à 00h au 13/05 à 15h	Légère
		09/05 à 20h au 11/05 à 11h	Grave
		05/05 à 19h au 06/05 à 09h	Légère
	Quinsac	13/05 à 00h au 13/05 à 10h	Légère
05/05 à 14h au 06/05 à 06h		Grave	
16	Le Tâtre	05/05 à 16h au 06/05 à 06h	Légère
17	St-Quantin-de-Rançanne	-	-

« - » : pas de contamination enregistrée sur la période interrogée

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : Légère < Assez grave < Grave

D'après le modèle, la période des projections primaires est terminée pour l'ensemble des secteurs. Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burckard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne montrent cependant que les dernières pluies ont encore donné lieu à des projections significatives sur les deux sites.

Evaluation du risque

Des projections significatives d'ascospores sont encore possibles. Le risque de contamination est possible si les conditions de températures et de durée d'humectation sont réunies.

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation (la pousse est toujours active), des pluies annoncées et de présence éventuelle de tavelure déclarée.

• Feu Bactérien

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C.

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes toujours en période de pousse active et quelques floraisons secondaires sont observées. Les conditions climatiques sont actuellement favorables à la bactérie.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de pousse. **Des contrôles visuels réguliers sont indispensables** pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations. Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

Le feu bactérien est un organisme de lutte obligatoire en tous lieux et de façon permanente (arrêté du 31/07/2000 modifié). La présence de tout symptôme doit être signalée au SRAL et la maladie impérativement éradiquée.

• Monilia

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis début mai sur certaines parcelles de pommiers notamment sur les variétés Chantecler et Granny.

Parfois l'évolution du chancre entraîne le dessèchement du rameau, ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

• Oïdium

En parcelles sensibles, les symptômes ont progressé au cours de ces deux dernières semaines.

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés l'année dernière.

Evaluation du risque

La période de pousse est une période à risque.



Monilia laxa

(Crédit Photo : M. Giraud – CTIFL)



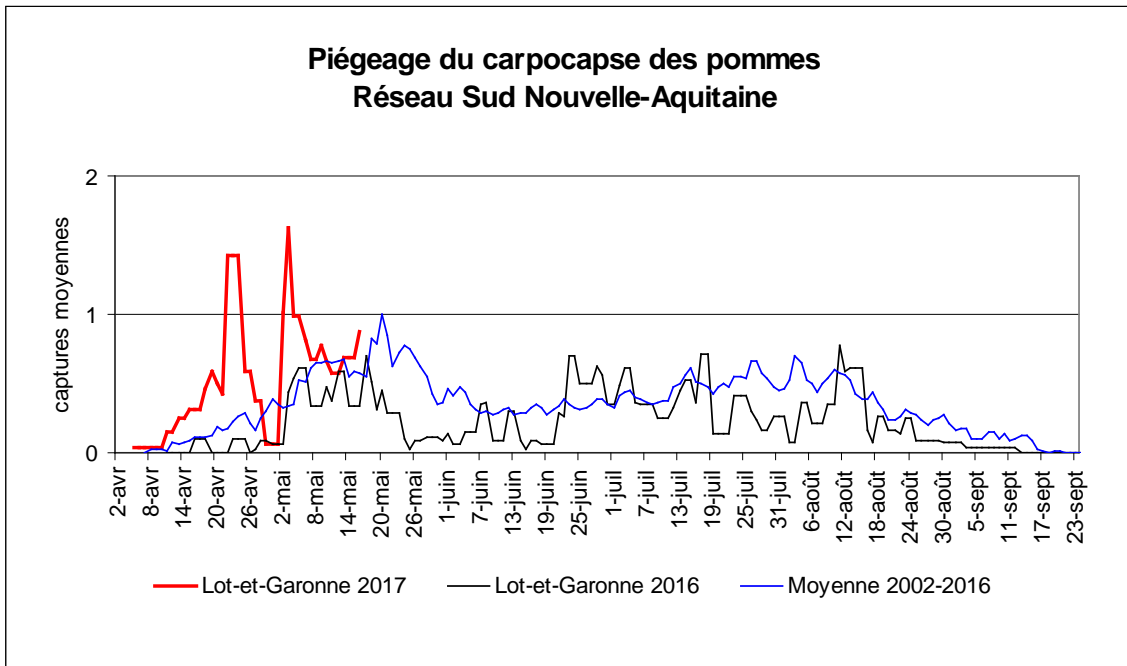
Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Mesures prophylactiques : elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux atteints.

- **Carpocapse des pommes**

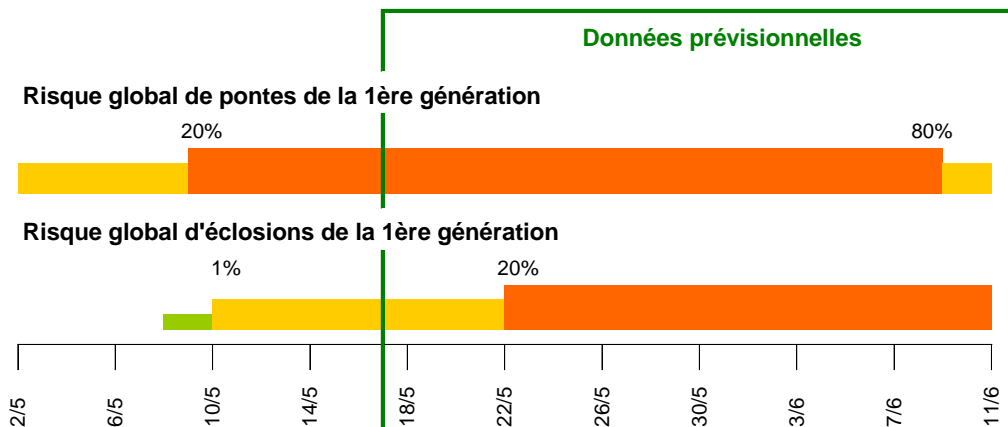
Sur notre réseau de piégeage, les prises restent régulières et soutenues.



En parcelle à forte pression un premier dégât à été observé en ce début de semaine.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 35% du potentiel de pontes et 15% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 8-10 juin. Les éclosions quant à elles pourraient s'intensifier à partir des 21-23 mai et rester soutenues jusqu'aux 18-20 juin. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours.

Données de modélisation Carpocapse des pommes



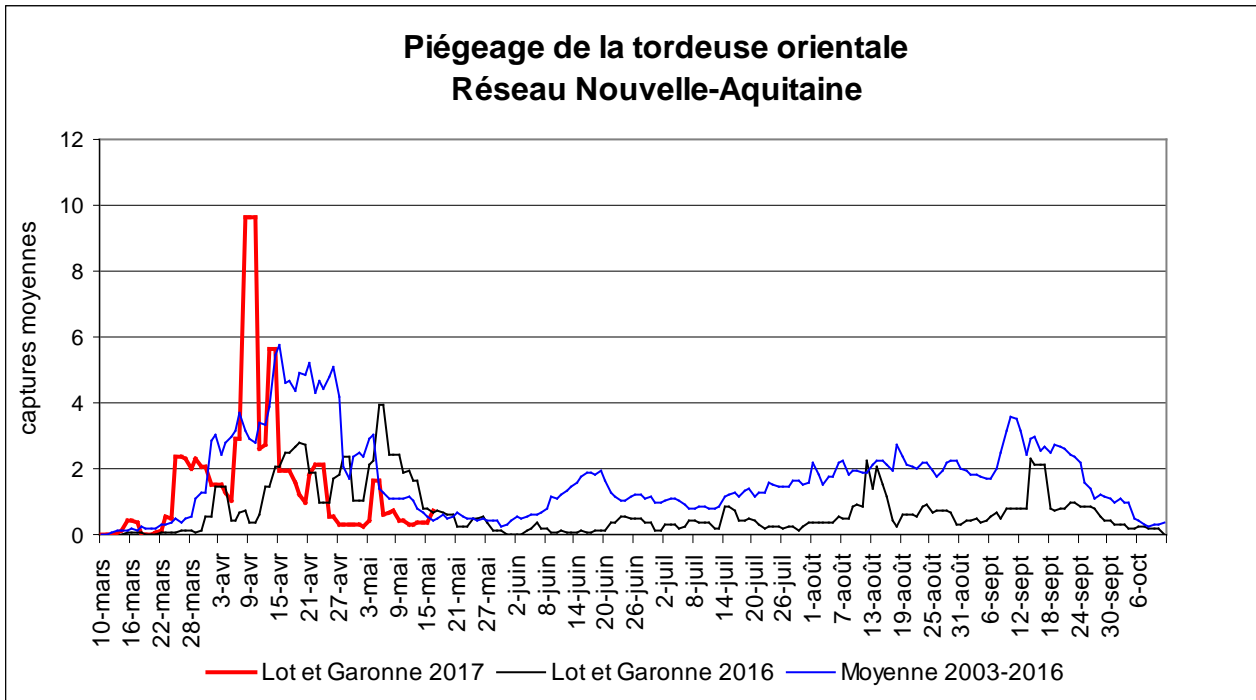
Evaluation du risque

La période à risque élevé de ponte est en cours.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Ils doivent être installés.

- **Tordeuse orientale**

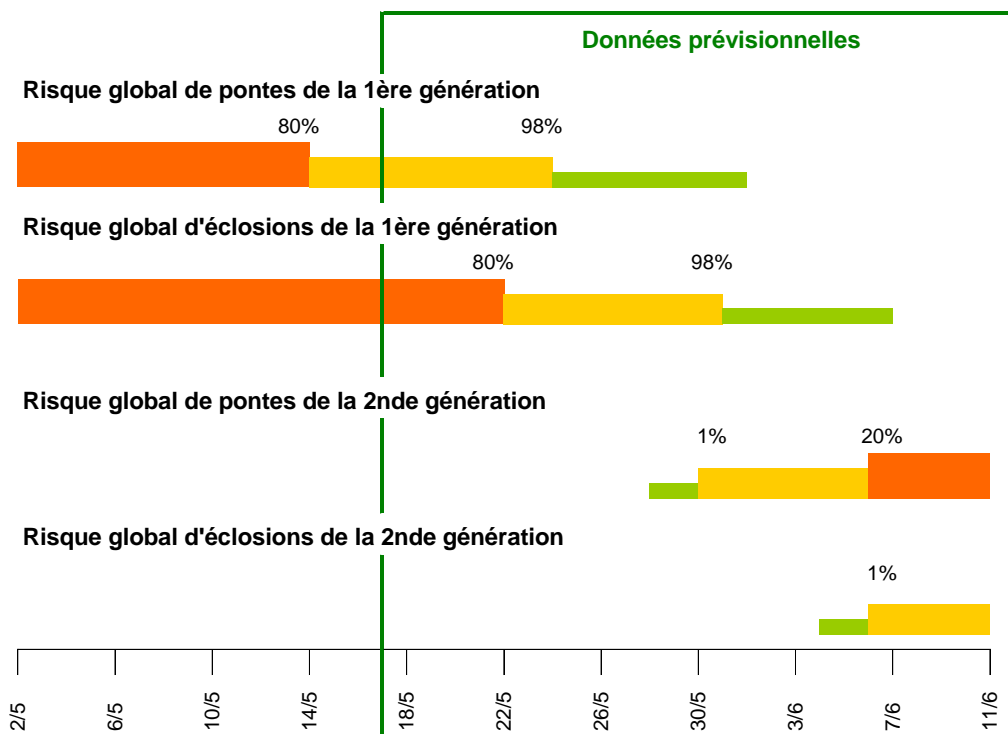
Sur notre réseau de piégeage, les prises sont faibles. Le premier vol s'achève.



En parcelles, les premiers dégâts sur pousses et sur fruits sont observés.

Données de modélisation : selon les données du modèle de simulation, à ce jour, près de 90% du potentiel de pontes et 70% du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 20-22 mai. Le second vol pourrait démarrer à partir des 27-29 mai. Les pontes de la seconde génération pourraient débuter à compter des 30 mai-1^{er} juin et s'intensifier à partir des 6-8 juin. Les éclosions quant à elles, ne devraient pas débuter avant les 6-8 juin et pourraient s'intensifier à partir des 13-15 juin. Pour les secteurs plus tardifs (Dordogne, Charentes) ces dates sont à retarder de 3 à 4 jours.

Données de modélisation Tordeuse Orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions va prochainement s'achever.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes attaqués.

Mesures alternatives : la gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs est à réaliser avant le début du vol de ce dernier. Ils doivent être en place.

• Puceron cendré

Des remontées de populations sont régulièrement observées depuis la semaine dernière.

La présence d'individus ailés est également observée au niveau des foyers, ils débutent leur migration vers la plante hôte secondaire (le plantain) pour revenir en fin d'été sur les pommiers.

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Seuil indicatif de risque : La simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

• Puceron lanigère

En parcelles à forte pression, la migration du puceron lanigère sur les jeunes pousses s'intensifie.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* restent encore faibles mais sa présence commence à être visible au niveau des foyers.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères et *Aphelinus mali*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

• Puceron vert

La présence de pucerons verts est observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

- **Psylle du poirier**

Dans nos parcelles de référence, les éclosions se sont intensifiées et les premières larves âgées sont observées (44 à 85% des pousses avec présence de jeunes larves en ce début de semaine).

Evaluation du risque

Les éclosions des larves de la seconde génération sont en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques : afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables. La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée.



Larves de psylle

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont faibles. Des dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés en parcelles à forte pression.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers et sur jeunes sur-greffages.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

- **Hoplocampe**

Sur arbres non traités, quelques dégâts d'hoplocampe (galerie superficielle et perforation du jeune fruit d'où s'écoulent des déjections foncées) sont observés.

L'hoplocampe est un ravageur occasionnel, sa présence peut être contrôlée par la pose de pièges englués blancs avant la floraison.

Mesures prophylactiques : des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.



Dégâts d'hoplocampe

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens rouges observées actuellement en vergers sont globalement faibles. Les populations d'acariens prédateurs se développent.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40% de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60% sur pommier. En présence de phytoséides (au minimum 30% de feuilles occupées), ce seuil peut être porté jusqu'à 80%.

- **Cochenilles**

Cochenille rouge du poirier : la migration des jeunes larves est en cours.

Pou de San José : la migration des jeunes larves débute.

Pseudococcus : des adultes sont actuellement visibles aux niveaux des broussins sur pommiers et l'on observe la présence d'ovisacs, la période de ponte a débuté.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque est en cours pour la cochenille rouge du poirier et débute pour le Pou de San José.

Mesures prophylactiques : L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par brossage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

- **Metcalfa pruinosa**

En parcelle de référence, on observe la présence de jeunes larves (stade L1-L2). Les éclosions sont en cours.

Mesures prophylactiques : dans les parcelles où *Metcalfa* a posé problème l'année dernière, des mesures prophylactiques peuvent être envisagées : débroussaillage et broyage des adventices afin de limiter son extension. Une lutte biologique avec un hyménoptère parasite naturel et spécifique de *Metcalfa pruinosa* : *Neodryinus typhlocibae* est possible par l'implantation de nids qui doivent déjà être en place.

- **Auxiliaires**

Les populations d'auxiliaires se développent. Nous observons régulièrement la présence de syrphes, de coccinelles et de chrysopes aux stades différents stades (adulte, œuf et larves) ainsi que des cantharides et des punaises miride.



Larves de syrphe



Autre larve de syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)



Œuf de chrysope

- **Réseau de piégeage**

Actuellement, un papillon du genre *Cnephasia* peut être rencontré dans les pièges à phéromone carpocapse des pommes, tordeuse orientale... Il se différencie par sa taille plus importante que celle de la tordeuse orientale (environ 18 mm d'envergure) et ses ailes gris-clair présentant des plages brun gris. Veillez à ne pas comptabiliser ces papillons lors du relevé des pièges.



Cnephasia sp.

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier / Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Aquifruit, CDA17, CDA 24, CDA 47, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, LDA 33, Les 3 domaines, Rouquette, SDA Bouglon, SICA Castang, Valprim

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".